L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 AOUT 1883. 56me Année

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 14 AOUT 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Supplément de L'ABEILLE.

Voir le supplément de l'ABEILLE pour ses annonces de ventes de propriétés par le solliciteur de taxes d'Etat.

La question des lignes télégraphiques postales.

C'est une grave question que celle de l'immixtion de l'Etat dans les grandes entreprises d'utilité publique, dans les grandes exploitations industrielles et commerciales, telles, par exemple, que le transport des marchandises et des voyageurs par chemins de fer, la transmission des nouvelles télégraphiques dans toute l'étendue d'un pays, et même, comme chez certaines nations qui s'accommodent assez volontiers de l'intervention du gouvernement dans leurs affaires, l'exploitation du commerce des tabacs et des allumettes.

Ces immixtions se comprennent assez aisément dans les pays monarchiques et centralisateurs de la vieille Europe; mais les républiques s'y montrent généralement plus rebelles, et nous n'en connaissons aucune qui soit plus disposée à se cabrer contr'elles que celle des Etats-Unis, le siège, par excellence, de l'initiative individuelle.

Il arrive, pourtant, des moments où par suite d'abus, d'extortions, vraies ou prétendues, d'une compagnie, par suite de résistances légitimes ou illégitimes de son armée d'employés, tout un service public se trouve paralysé, et met les intérêts généraux et particuliers, en souffrance. Quelque répugnance que le gouvernement éprouve à s'immiscer dans les affaires du public, force lui est bien d'intervenir lui, ne fût-ce que comme défenseur naturel de ses administrés, comme protecteur légal de la communauté.

De là, à ce que l'Etat mette la main sur une de ces grandes entreprises, il n'y a qu'un pas. Est-ce à dire, que, pour corriger les abus d'un monopole, il ait le droit de se faire le détenteur d'un autre monopole? Non certes, un pareil système se conçoit en Allemagne, pays d'absolutisme et de centralisation, dont le gouvernement pourrait un but spécial: l'affermissement, la perpétuation d'un grand empire. Il faut non seulement que M. de Bismarck ait constamment sous la main tous les hommes valides de l'Allemagne, mais aussi qu'il soit à même de les transporter partout où il le voudra, où il le jugera nécessaire, à un moment donné, à heure fixe, et il n'y a pour lui d'autre moyen d'y arriver, que de se rendre maître des voies de transport.

Mais, en Amérique, où la liberté et l'initiative individuelle sont développées à leur plus haut degré, un pareil système serait une monstruosité.

Néanmoins, il s'y fait un remarquable travail dans les esprits. On commence à y comprendre que le système du laisser-faire et du laisser-passer a ses côtés comme tous les autres, qu'il y a, dans l'humanité des forts et des faibles, plus de faibles que de forts, que la vie d'un peuple n'est pas autre chose qu'une lutte entre ceux-ci et ceux-là, et que la liberté pure et simple, ayant toutes ses coudées franches, et ne rencontrant nulle part d'obstacle ni d'entrave, doit finir par donner la victoire à la minorité des forts contre la majorité des faibles; on commence à y comprendre qu'à côté de la liberté, il faut quelques correctifs, mis à la disposition du gouvernement, pour qu'il puisse les lui appliquer, le cas échéant, pour la relever aux yeux du public, en la débarrassant des excès qui la déparent.

Voici, par exemple, une grande entreprise publique, la transmission des nouvelles télégraphiques, qui, par la seule puissance de ses capitaux, se mouvant en pleine liberté, par l'absorption de toutes les concurrences qui surgissaient, est arrivée à constituer un gigantesque monopole.

La compagnie télégraphique de l'Union de l'Ouest s'est formée d'une façon parfaitement légale, sa propriété est on ne peut plus légitime; elle s'est fondée, installée, elle a exercé son industrie, avec le consentement de l'Etat, et en vertu d'un contrat formel fait avec lui. L'Etat n'a par conséquent, nullement le droit de la dépouiller de sa propriété, de lui interdire son commerce.

S'il ne peut l'exproprier, la force à la main, il n'y a guère moyen, non plus, pour lui d'acheter sa propriété, son matériel, à l'amiable, de se substituer en son lieu et place, et cela, pour deux grandes raisons:

1° L'Union de l'Ouest a, en ce moment, pour 80 millions d'actions, et il est évident qu'elle ne consentirait à aucune cession qu'à condition de rentrer dans ce capital. Or, comment est-elle arrivée à l'élever à un pareil chiffre? En absorbant les compagnies rivales, à mesure qu'elles naissaient, souvent même en ne leur donnant pas le temps de commencer leur exploitation; elle englobait leurs actions en leur garantissant un intérêt annuel de 5 pour cent. Si, comme on le dit, des lignes pourraient être établies moyennant quinze à vingt millions, le Congrès repousserait une proposition d'achat.

2° En absorbant l'Union de l'Ouest, le gouvernement constituerait lui-même un second monopole, plus redoutable peut-être que le premier, parce qu'il lui procurerait une nouvelle armée d'employés, qui, ajoutée à celle qu'il possède déjà, lui permettrait de peser, d'une façon terrible, sur les Etats-Unis. Qui sait ce que serait capable de faire un ambitieux de talent, de génie, avec une pareille arme sous la main?

Voici quelle est, à nos yeux, la véritable solution de la question. Quand l'Union de l'Ouest s'est constituée, elle l'a fait à ses risques et périls; elle a construit des lignes, elle en a acheté d'autres, elle a acquis des droits de passage, elle a absorbé les compagnies nouvelles, elle a dirigé toutes ses affaires, au point de vue de ses intérêts propres; personne ne lui a donné la moindre garantie contre les concurrences qui pourraient surgir dans l'avenir; la preuve, c'est qu'il s'en est formé et qu'elle les a englobées; il peut donc s'en élever d'autres, désormais, sans qu'elle ait le droit d'y trouver à redire; la meilleure de toutes serait incontestablement celle qui, par sa nature, par sa situation exceptionnelle, resterait à jamais à l'abri de toute absorption, et s'il en est une qui possède ces conditions, c'est bien celle de l'Etat.

Que demandent les citoyens? la création d'une concurrence qui lui assure un service constant, rapide, à l'abri des conflits entre le capital et le travail et des crises qui en résultent, un service, surtout, qui fonctionne à bon marché; seul, le gouvernement est capable de la lui procurer, telle qu'il la désire, et nous ne croyons pas qu'une pareille proposition, faite au Congrès, y rencontrerait une sérieuse opposition.

N'y a-t-il pas à cela d'excellents précédents? N'avons-nous pas vu, il y a deux ou trois ans, le gouvernement ajouter à son service postal un autre service de transport rapide, qui a rendu au pays de véritables services, en prévenant la hausse des prix, et sans nuire aux intérêts légitimes des compagnies déjà existantes.

Non-seulement, l'administration des postes n'y a rien perdu, mais elle s'est trouvée, dernièrement, à même de pouvoir réduire le droit de trois à deux sous, dans toute l'étendue de l'Union. Pourquoi le gouvernement n'en ferait-il pas autant en ce qui regarde la transmission des dépêches?

Nous pensons donc qu'une tentative, faite dans ce sens, durant la prochaine session du Congrès, y serait cordialement accueillie. Qu'un homme comme MM. Edmunds ou Logan, au Sénat, comme MM. Randall ou Carlisle, à la Chambre, prenne l'affaire en main, et le succès en est très probable.

M. DE LOBEL-MARY a eu l'obligeance de nous communiquer un passage d'une lettre qu'il venait de recevoir de M. le Vte Paul d'Abzac, annonçant que, le 27 juillet dernier, il avait présenté, à S. E. M. Hérisson, ministre du Commerce, messieurs A. Carrière et Limet, président et vice-président de notre Chambre de Commerce.

Ces messieurs qui ont reçu du Ministre le meilleur accueil, ont pu lui faire apprécier les immenses ressources qu'offre notre port, et l'avantage qu'il y aurait à accroître nos relations avec la France.

C'est là une bonne nouvelle, en prévision, surtout, de notre grande Exposition, qui doit avoir pour résultat de donner un nouvel essor à notre commerce et à notre industrie.

Nous constatons avec plaisir que, de loin comme de près, M. le Vte d'Abzac prend à cœur l'avenir et le développement de la Nouvelle-Orléans. Il s'acquiert ainsi la reconnaissance de notre population, dans laquelle il compte de nombreux amis.

La souscription nationale pour le monument Gambetta s'élevait, le 29 juillet, à Paris, à la somme de 249,414 fr. 69 c.

Nous avons reçu, hier, le premier numéro du "Louisiana Standard," journal républicain qui se publie, tous les samedis, à la Nlle-Orléans, au No 123 de la rue de Chartres, exclusivement pour des hommes de couleur, qui, seuls, le maintiendront.

Le nouvel organe est bien rédigé. Il se prononce pour la candidature du titulaire actuel à la présidence des Etats-Unis.

Nous publierons, demain, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

WEST END—M. Oscar Wilde s'est assez joliment moqué de nous. En disant *nous*, c'est surtout à certaines grandes, très grandes villes des Etats-Unis que nous pensons, car, comme toute, la Nouvelle-Orléans l'a traité assez cavalièrement et nous nous rappelons, entr'autres, une représentation sur les bords du Lac, où les brises ne venaient pas seulement du Pontchartrain. Il y en avait d'autres aussi, et très soutenues; brises de sifflets qui allaient fréquemment éventer l'Esthétique, perdu de transpiration sous ses longs cheveux en pluie, sous la soie et le velours.

Mais si les pasquinades du doux Oscar ont eu leur temps de succès et de recette, si des populations entières ont largement payé cet insipide et incolore farceur, du moins sa comédie a valu à MM. Gilbert et Sullivan l'une des meilleures pages, sinon la meilleure de leur répertoire déjà très étendu, et ils ont aussi battu monnaie sur les culottes courtes et les jambes impalpables de M. Wilde.

Mais pour battre monnaie, eux ont fait du moins preuve de talent, ils ont écrit *Patience*, et il sera beaucoup pardonné à l'adroit poseur, puisqu'il a procuré aux publics anglais et américain la partition qui nous occupe. Donc les deux actes de *Patience* ont été inspirés par les turlupinades d'Oscar, et c'est bien là ce qu'il a fait de mieux.

On l'en remercie tous les soirs au West End où l'exécution de l'ouvrage attire régulièrement un public considérable.

Exécution pleine de bonnes choses, nous le répétons, et qui vaudra à la petite opérette de rester encore longtemps sur l'affiche, sans que le chiffre des recettes baisse.

Ce chiffre va, au contre, en raison ascendante; et, nous vous l'assurons, il est des moments où il faut plaindre le très ahuri contrôleur, qui ne sait à qui répondre, tant chacun veut être servi le premier.

Certes ses fonctions ne sont pas sinécure. Mais il est amplement payé de sa peine, quand, son petit kioscque fermé, il compte la recette et empile pièces de monnaie et billets de banque.

Tout le monde a sa part dans ce succès continu: acteurs, chœurs, musiciens, metteur en scène, décorateur, costumier. C'est une bonne fortune, en vérité, que de pouvoir se donner si agréable spectacle à si bon compte.

Ce soir encore *Patience*, avec Mmes Rose Temple, Marie Roe, M. Max Figman et toute l'élite de la troupe enfin.

M. H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 28 juillet

Bitter Malakoff—Cet amer plus généralement connu sous le nom qu'on a lu, gagne chaque jour dans la faveur publique, ainsi qu'en fait foi son usage très répandu. Le mérite trouve toujours son niveau; s'il en est ainsi des hommes, pourquoi n'en serait-il pas de même des choses? Si M. Walz a éprouvé quelque difficulté à faire connaître le "Malakoff Bitters," il n'en a éprouvé aucune à le faire apprécier; il a médécines bien connue lui ont analysé cet excellent tonique et en ont proclamé les qualités nombreuses. L'an dernier M. Walz a fondé en France une succursale de son établissement, et si nos renseignements sont exacts, son délicieux produit y est hautement apprécié des consommateurs.

GARFIELD, IOWA.—Le Dr A. T. Hanack dit: "Il suffit d'employer une fois "Brown's Iron Bitters" pour en reconnaître la supériorité sur toute autre préparation tonique.

Horsford's Acid Phosphate.

Précieux pour les indigestions.

Le Dr Daniel T. Mason, de Chicago, dit: "Je le trouve un remède agréable et précieux pour les indigestions, surtout chez les hommes qui se sont livrés à un travail excessif.

Faisant allusion à l'expédition du Tonkin, le journal russe *le Novoïé Vremia* s'exprime de la manière suivante:

"Nous devons désirer, dans l'intérêt de la Russie, que la France obtienne un succès complet dans l'extrême Orient. Vu les événements qui peuvent se produire plus tard dans cette partie du monde, il sera avantageux pour nous d'y avoir des alliés et de voir l'Angleterre y rencontrer des rivaux."

Le rapport du consul américain à Lyon, M. Pezletto, donne des chiffres fort intéressants sur les bénéfices que procure à la France la conservation hâtive de ses forêts. La valeur des terres boisées y est de $1,206,587,490, et l'on en tire un revenu annuel de $39,459,630; ces terres donnent, conséquemment, autant que les vergers, les jardins, et plus que les terres arables.

La ville de Houston, Texas, reçoit plus de 100 balles de coton par jour.

LOUISIANE.

L'Etoile d'Ibérie, du 11 août:

La sécheresse est excessive; et les vents de nord qui prévalent en ce moment font un tort immense à la canne. S'il pleuvait maintenant, et qu'après une quinzaine de jours d'humidité le temps sec revenait, une grande partie du mal serait réparé, mais il est à craindre qu'une combinaison aussi favorable ne puisse advenir, ce qui, incontestablement, réduira la quantité de sucre produit en Louisiane.

Le coton est beau, vivace et très chargé de grabots, mais les chenilles, dans quelques sections, l'ont tellement ravagé, qu'une demi récolte seulement y est probable. Jusqu'ici, le voisinage immédiat de la Nouvelle-Ibérie est épargné, ainsi que la Pausse Pointe, mais il y a fort à craindre de la marche envahissante des insectes destructeurs.

Le maïs est fait. Il y en a en quantité—plus que suffisante.

Quant aux patates douces, fèves, etc, si le sec continue, la récolte en sera faible. En somme, quelque temps qu'il fasse, demi-récolte est le mot, car la pluie favorisant la canne sera nuisible au coton, et *vice versa*.

Les récoltes secondaires que la pluie favoriserait ne jouent qu'un rôle insignifiant au point de vue commercial.

Les marais sont presque tous secs, l'herbe jaunit, et les animaux en souffrent.

—On nous rapporte que nombre de personnes de la campagne sont affectées de fièvres diverses, la plupart à frisson ou intermittentes. En vue de leur être utile, nous leur donnons ici un remède simple, que nous avons employé avec beaucoup de succès dans notre famille, et dont plusieurs de nos amis, entre autres MM. Théolin Landry et Alexandre Bertrand, ont eu tout lieu de se féliciter.

Dans une bouteille d'un litre mettez une poignée d'absinthe de jardin; ajoutez une once de rouille, une once de rhubarbe en poudre, une once de quinquina, en poudre aussi; remplissez avec du bon whiskey; secouez et laissez macérer pendant deux jours.

Dose—Pour les grandes personnes, un petit verre à liqueur, trois fois par jour, matin, midi et soir, une heure avant les repas; pour les enfants, moitié de la dose. Secouez la bouteille avant de verser. La quantité ci-dessus peut servir deux fois, en remplissant de nouveau la bouteille. C'est très nauséeux au goût; mais nous avons les plus grandes preuves de l'efficacité de ce remède.

—Nous enregistrons les décès suivants:

Dimanche, 5 août, à la Nouvelle-Ibérie, Gilbert Hébert, âgé de 81 ans, natif de la paroisse Ouest Baton Rouge.

Mardi, 7 août, à Jeannerette, paroisse Ibérie, Benjamin Durocher, âgé de 3 ans.

Mardi, 7 août, à la Petite Anse, paroisse Ibérie, à l'âge de 66 ans, Mme veuve Antoine Miguez, née Marguerite Derouen.

Dimanche, 5 août, à la Nouvelle Ibérie, à 1 heure 20 minutes p. m., à l'âge de 26 ans, Lizzie Kenny, épouse de C. A. Sauges.

—Nous tenons, de M. LeBlanc (Pignelan,) fils de M. Rosémond LeBlanc, du Parc Perdu, que dans la région de la Grosse Ile, (prairie Carlin et Coteau), autour du lac l'Eigneur, ou Simonette, les chenilles ont tellement mangé le coton, que les bâtons seuls restent. Les grabots mûrs et ceux à demi maturité n'ont pas été touchés, ce qui assure à peu près, une moitié de récolte.

Le Courrier de Houma, du 11 août:

Pas un souffle de brise dans l'air; il fait terriblement chaud, et la chaleur accablante continue jour et nuit. Après la saison trop pluvieuse de juin, tout le monde commence à se plaindre maintenant et avec raison de l'extrême sécheresse qui dure depuis trois ou quatre semaines, et qui menace de faire beaucoup de tort aux récoltes. La canne à sucre cependant a une assez belle apparence dans un grand nombre de champs, et avec une légère pluie de temps en temps, les habitants seraient encore assez contents, quoique le plus grand nombre ne compte pas faire une récolte de sucre aussi forte et aussi bonne que celle de l'année dernière, mais il faut espérer que le soleil brûlant du mois d'août fera pousser la canne et lui donnera une vigueur merveilleuse. Ce n'est pas la politique, mais la condition actuelle des récoltes qui préoccupe l'esprit des habitants, et ils ont parfaitement raison de donner leur attention énergique et continuelle aux travaux des champs, car après tout, le plus important pour la prospérité et le bien-être général de l'Terrebonne, c'est d'obtenir un résultat satisfaisant de la récolte de sucre qui est le principal gagne pain de presque tout le monde ici. Nous dépendons tous plus ou moins dans nos affaires des récoltes faites par les habitants.

Le *Meschacébé* (paroisse St-Jean-Baptiste), du 11 août:

Nous avons reçu, de l'habitation Lapeyrolerie & Levet, une canne à sucre qui compte quatorze nœuds dépouillés et mesure six pieds de hauteur. C'est, croyons-nous, un des plus beaux échantillons que l'on puisse montrer à cette saison de l'année tardive.

—Le juri de police, à sa dernière séance, a bien voulu ordonner une taxe de deux *mills* pour les écoles, et il a, par cette occasion, mérité la reconnaissance des pères de famille, dont la progéniture a si grand besoin d'aller à l'école.

—Samedi soir, est décédé, sur la rive droite, M. Onésimhore Schexnaydre père, âgé d'environ 65 ans.

—A une réunion des directeurs de l'Exposition de août de 1884, qui aura lieu à la Nouvelle-Orléans, le major E. A. Burke a été élu directeur-général de l'Exposition. Ce choix a été ratifié par les divers comités. Le major Burke est un homme énergique, intelligent et pratique, et il n'est pas douteux qu'il dirige avec succès la grande entreprise qui lui est confiée.

L'Observateur de St-Martinville, du 11 août:

De gros nuages noirs se montrent de temps en temps, mais pas de pluie. A l'horizon, quelques éclairs brillent par ci par là, et les roulements du tonnerre se font entendre dans le lointain, et c'est tout. Quelques ondées tombent dans certaines localités, tandis que d'autres n'en ont pas eu depuis près de trois semaines. La terre est tellement desséchée en certains endroits, que des nuages compactes de poussière se répandent dans l'espace, ce qui est fort désagréable pour les voyageurs. Les récoltes sont belles et promettent une forte moisson. Les habitants n'ont pas perdu leur temps; ils se sont rendus maîtres de l'herbe, durant ces temps de sécheresse. Un habitant du Bayou Tortue nous apprend que les chenilles ont fait leur apparition dans son champ de coton. Cette nouvelle a répandu une certaine terreur parmi les planteurs de cette région. Sur la Côte Tasse, les champs de coton sont blancs, la cueillette se fait avec beaucoup d'activité. Ils comptent obtenir, en cet endroit, une balle par arpent.

—Plus l'ombre d'un doute pour le succès de l'entreprise. Depuis la fin de la semaine passée, les ouvriers maçons et charpentiers travaillent avec ardeur—les premiers aux fondations, les seconds aux grosses pièces destinées à soutenir l'édifice pour notre manufacture de graines de coton.

La bâtisse sera entourée entièrement de feuilles de tôles, ce qui est une amélioration de grande valeur, car le feu, cet élément destructeur, menace, à toute heure du jour, une manufacture, et c'est pourquoi MM. Rousseau et Lagasse ont songé, aussi ce point important, ce moyen de se sauvegarder d'une manière si efficace. La manufacture est bien située, la grande avenue seule la sépare du chemin de fer, c'est dire qu'elle est à deux pas—autre point de la plus grande importance, car il soulèvera toujours [selon la contingences des affaires] beaucoup de difficultés. Ils n'auront pas de wagons ni chevaux à entretenir, auront toutes les chances voulues pour l'expédition de leurs produits, n'essuieront de pertes avec la presse perfectionnée dont ils se serviront, enfin une foule d'autres avantages qu'il serait trop long à énumérer, et que nous remettions à plus tard.

On nous apprend, au moment où nous traçons ces lignes, que les fondations sont toutes terminées. Toutes les machines seront expédiées, de New York, le premier septembre. Si nous ne nous trompons pas, elles nous arriveront vers le 10 du même mois, ce qui nous donne à comprendre que la manufacture sera en pleine voie d'opération vers le milieu du mois d'octobre. Tous les après-midi, quelques incrédules se rendent sur les lieux et contemplent d'un œil étonné les travaux qui se poursuivent avec beaucoup d'entrain. Ils voient déjà, peu à peu, disparaître, dans l'immensité de l'espace, leurs idées chimériques.

—Notre village, depuis quelques jours, se métamorphose étonnamment; des améliorations de tout genre se poursuivent avec une activité peu ordinaire, ce qui donne à nos rues un aspect fort enchanteur.

Les affections du foie, le mal de tête, et la constipation causée par une mauvaise digestion, se guérissent promptement par l'emploi de "Brown's Iron Bitters".

La République Française, du 28 juillet:

Hier, au cimetière du Père-Lachaise, devant le cercueil du docteur Paul Dubois et au moment de la séparation suprême, des paroles simples et grandes ont été dites, qui ont vivement ému tous les républicains présents à cette funèbre scène, et qui méritent d'être signalées dans ces jours de division et de discorde qui traverse si malheureusement la démocratie.

C'est notre ami, M. Ranc, député du Rhône, qui a prononcé un discours en concurrence avec le regretté Paul Dubois, qui avait été appelé à porter la parole pour rendre un dernier hommage aux noble qualités de son esprit et de son cœur. C'était une brèle et touchante inspiration des amis intimes de Dubois. Personne mieux que M. Ranc ne pouvait dire ce qu'a été Dubois pour tous ceux qui l'ont connu, un citoyen vaillant, dévoué et modeste, un républicain ferme et digne dans son abnégation et dans son désintéressement.

La lutte qui s'était établie entre eux n'avait fait qu'ajouter à leurs sentiments d'estime mutuelle et d'ancienne et inaltérable affection; c'est là ce que M. Ranc a exprimé en quelques mots d'une rare élévation et ce qui a si vivement touché toute l'assistance. M. Clémenceau, qui parlait au nom des amis les plus anciens de Paul Dubois et qui était en proie à l'émotion la plus poignante, a senti que c'était le plus magnifique et le plus sympathique éloge dont la mémoire de Dubois pût être honorée, et il en a remercié M. Ranc avec une effusion de cœur qui ne sera jamais oubliée de ceux qui ont vu sa douleur et entendu le langage attendri qu'elle lui a inspiré.

Aimons-nous les uns les autres pour la République, a dit M. Clémenceau. Ah! que cette adjuration a fait de bien à ceux qui l'ont recueillie! Oui, dirons-nous à notre tour, aimons-nous au lieu de nous déchirer, au lieu de nous décrier et de nous maudire; aimons-nous, pour travailler en commun au bien public, à la défense de notre cause, au progrès de nos idées; aimons-nous, car c'est l'amour qui fonde, et non pas la haine; aimons-nous, car la mort nous décime, et ceux qui s'en vont emportent avec eux des lumières, des forces, un dévouement, une ardeur que nous ne retrouverons jamais dans les dissensions et dans la violente injustice des querelles intestines de notre propre parti.

Le 26 juillet, le *Temps* de Paris, publiait la note suivante:

"Les sénateurs royalistes se montrent fort émus d'un bruit qui court depuis quelques jours à Paris, depuis le retour de M. Vulpian. Quelques personnes qui approchent l'éminent praticien auraient raconté que, suivant le docteur Vulpian, le comte de Chambord avait été atteint d'une gastrite toxique, c'est-à-dire par empoisonnement.

"Nous ne relatons ce bruit que sous toutes réserves, bien entendu."

De son côté, le *Gaulois* a publié, le 27, la note suivante:

"Nous nous sommes immédiatement rendu chez M. le docteur Vulpian, pour lui communiquer la note du *Temps*, et l'illustre médecin nous a répondu:

"Non seulement je vous autorise à démentir de la manière la plus formelle le bruit d'un empoisonnement de Monsieur le comte de Chambord, mais je vous en prie. Jamais, ne fût-ce qu'une seconde, je n'ai cru à l'empoisonnement de Monsieur le comte de Chambord; mais, eussé-je accordé quelque créance à ce récit, que l'autopsie récemment repoussée, sitôt que j'ai eu l'honneur de voir l'auguste malade à Frohsdorf.

"Lorsque je suis arrivé auprès de lui, j'ai constaté, en effet, une inflammation de l'œsophage, comme s'il y avait eu absorption d'acide sulfurique; mais il ne présentait aucun autre symptôme d'empoisonnement, et celui-là, qui a dû donner naissance au racontar que vous m'apportez, ne saurait se présenter seul. Après auscultation des plus consciencieuses, j'affirme qu'il n'y a pas trace d'empoisonnement.

"Vous pouvez et vous devez déclarer, de ma part, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans la note du *Temps*, que vous venez de me communiquer."

L'ancienne quantité de crème de tartre

Est l'ancienne quantité de farine.

Pourquoi cela? Combien de fois cette question est-elle posée aux épiciers! La meilleure réponse qui y ait jamais été faite est celle insérée par le Bureau de Santé de New York. Après que des échantillons de crème de tartre, achetés en divers quartiers de la ville, eussent été soumis à une analyse, il découvrit que l'article avait été adulteré au moyen de terra alba, à tel point dans certains cas, qu'on eût pu croire que c'était de la terra alba à laquelle on avait ajouté de la crème de tartre. L'inspecteur a dit aussi que lorsque les farines à pâtisserie sont mises en paquets pour qu'il en soit fait usage, le fabricant honnête et habile n'éprouve aucune difficulté à les mêler dans les proportions voulues. Ainsi donc, l'inspecteur recommande l'usage de bonnes qualités de farines à pâtisseries, préférables à son avis à la crème de tartre que l'on vend dans tous les magasins.

Les fabricants de la farine bien connue dite "Royale Baking Powder", importent leur crème de tartre directement des vignobles de France tout exprès pour leur industrie.

Leur compagnie, dit-on, fait la plus forte consommation de crème de tartre dans le monde entier; et, en ces jours d'adultération et de fraude, il est bon de savoir qu'on peut se procurer un article alimentaire pur, à la farine dite "Royal Baking Powder".—*Portland Daily Press.*

L'*Osservatore romano* du 26 juillet n'admet pas que, pour aller *pari passu*, Rome doive céder sur la question de concéder l'*Exequatur* (obligation de notification des nominations ecclésiastiques), en échange des concessions faites par la Prusse.

Evidemment, ajoute ce journal, on ne pense pas à aller d'un pas égal; on voudrait faire correspondre à certaines concessions des concessions beaucoup plus importantes. Les concessions de la Prusse ne forment pas un tout indivisible, un système, tandis que l'*Exequatur* est un tout indivisible, un système.

L'Eglise a besoin d'être libre; certainement ces lieus ont été desserrés, mais on ne lui a pas rendu sa liberté.

Demander que pour des concessions secondaires l'Eglise consente à une diminution de sa liberté, c'est lui demander des concessions énormes qu'elle ne peut pas donner.

D'autre part, l'Eglise ne peut pas concéder une *Exequatur* partielle, parce que concédée partiellement, l'*Exequatur* est absolument inapplicable.

Demander à l'Eglise un maximum pour concéder un minimum, ce n'est pas marcher *pari passu*.

Nous sommes certains que la générosité et la loyauté allemandes sauront apprécier des raisons si évidentes, d'autant plus que si l'Eglise consentait sans réfléchir aux demandes de Berlin, on n'arriverait pas à une paix réelle et durable.

Le président de la République Française a ordonné qu'un drapeau serait remis aux bataillons d'artillerie de forteresse qui vont être créés. On sait que les 30 bataillons de chasseurs n'ont qu'un seul drapeau, de même que les 20 escadrons du train des équipages. Le garde du drapeau des 16 bataillons d'artillerie de forteresse sera confié à celui de ces bataillons qui tiendra garnison à Paris.

La remise du drapeau aura lieu dans une revue que le ministre de la guerre passera, au mois d'octobre prochain, au Champ de Mars. Toutes les troupes d'artillerie de Paris assisteront à cette revue; le général Grévy commandera les troupes.

Les services de l'enseignement technique au ministère du commerce va procéder à une enquête sur la situation de cet enseignement en France. Aux termes du questionnaire qui leur a été transmis, les préfets devront fournir tous les renseignements qu'il leur sera possible de réunir au sujet du fonctionnement: 1° des écoles industrielles, depuis l'école d'apprentissage élémentaire jusqu'à l'école d'enseignement technique supérieur: 2° des cours ayant un caractère professionnel (cours à l'usage des apprentis, des ouvriers, des employés de commerce, etc.); 3° des écoles de dessin industriel; 4° des écoles de commerce; 5° des écoles dites professionnelles. Pour chacun de ces établissements ou de ces cours les préfets auront à indiquer: la date de la création, les ressources financières qui y sont affectées, l'objet de l'enseignement et son organisation, le nombre d'élèves admis chaque année depuis la fondation et, autant que possible, les résultats obtenus.

Cette enquête devra être faite de concert avec les chambres des arts et manufactures et les conseils de prud'hommes.

Il—On a des idées ridicules au sujet des purgatifs. Il est dangereux de fatiguer l'estomac, de rêver autour de les intestins, d'affecter le système nerveux avec de violents remèdes. La nature a donné au rhumatisme dans la fameuse source de Seltzer, de ce qu'exige en système bilieux, contrité pour lui faire du bien; et, dans le Tarvant'le effervescent Seltzer Aperient la science s'est joint à la nature pour combiner de précieux ingrédients de la fontaine allemande sous une forme portative. Cette puissante boisson saline altérante purifie le sang et tonne les fonctions du corps. A vendre par tous les droguistes.

FAYETTEVILLE, ARK.—Le Rev. T. J. Reilly dit: "J'ai employé avec les meilleurs résultats pour l'indigestion et la frisson, Brown's Iron Bitters."

Voici quelques chiffres tout J'actualité, au moment où les discussions qui ont lieu au Sénat de France appellent l'attention du public sur la magistrature.

Il y a actuellement en France 26 cours d'appel, comprenant 93 chambres. Le nombre total des premiers présidents, des présidents de chambre et simples conseillers est de 710.

Le nombre des avocats près des cours d'appel est de 3,480, dont 1,860 inscrits au tableau et 1,620 stagiaires. Enfin, on compte 310 avoués près les cours d'appel.

Passons maintenant aux tribunaux de première instance. Ceux-ci sont au nombre de 357 et comprennent 469 chambres. Il y a 1,617 juges, 1,182 juges suppléants et 6,222 avocats, dont 4,058 inscrits au tableau et 2,164 stagiaires.

Paris compte, à lui seul, 713 avocats de première instance et 812 stagiaires.

Il y a, en outre, près les tribunaux, 2,164 avoués, 5,634 huissiers et 9,123 notaires.

Enfin, les juges de paix sont au nombre de 2,873.

De l'éminent Dr C. C. Clark,

Oswego, N. Y.

"Le Celdon e Liquid Beef Tonic est de beaucoup la meilleure des préparations de son genre—nourrit et tonique—dont j'ai jamais fait usage. A la personne qui souffre de maladie chronique ou aux convalescents, il est inapprécié de vu ses qualités nourrissantes et fortifiantes. N'en achetez pas d'autres de votre droguiste.

Il est grandement question, depuis quelque temps, d'une pêche aux perles, dans le Golfe du Mexique, laquelle promet de rapporter beaucoup. L'hiver dernier, on y a trouvé plusieurs perles de grande valeur. La première qu'on ait pêchée—c'était dans le mois de décembre 1882—pesait 75 carats. Un joaillier en a offert $14,000, prix qui a été accepté, bien que la perle valût bien davantage. Une seconde, de 47 carats, a été trouvée, depuis, et vendue $5000. Une troisième, de 40 carats, a été exposée à La Paz et évaluée $3000.

On croit qu'il y a autant de perles fines dans le Golfe que dans les parages les plus renommés pour cette pêche.

Pour parfaire les vêtements et la toilette, défaites les avec le "Gloss's Sulphur Soap.

Les "Fike's Toothache Drops" guérissent les maux de dents une minut

Décédée, lundi, 13 août 1883, à Niagara Ontario, Canada, EDNA ETHEL, dernière fille de JAMES A. PLANCHARD et de LOLA D. FATJO.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste,

Vins de Bordeaux des meilleurs crus, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq etc. etc., importés en pipes.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Crump & Forrester.

Champagnes de toutes marques en rouen.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Académie de St. Aloysius,

DIRIGÉE PAR LES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR.

Encoignure Chartres et Quartier.

L'OUVERTURE des classes de cette Institution aura lieu le premier LUNDI de septembre prochain. L'enseignement est basé sur les études des branches commerciales, je ne laisse rien à désirer quant à l'éducation morale et religieuse.

Le Français et l'Allemand sont enseignés sans pratique.

L'âge d'admission est de sept à seize ans.

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes.

14août—1m

Avis aux consignataires—Le vapeur français le "PARIS", commandé à Arthur, venant du Hâvre, via Anvers et Bordeaux, opère le déchargement de sa cargaison actuellement au Poteau No 43, Quatrième District.

Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en Douane et de s'occuper de la livraison de leurs marchandises, autrement elles seront enlevées en magasin à leurs frais et dép-ns.

Aucune réclamation ne sera reconnue, à moins que les dégâts n'aient été constatés sur la Levée avant livraison.

Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre de nos bureaux, lequel sera accordé sur le paiement du fret.

FORSTALL, CLAYTON & CO., Agents,

14 août—3f 172 Common street.

Salle de la Compagnie de Pompe Métairie No 4—Nouvelle Orléans 14 août.

Les officiers et les membres de cette compagnie sont requis d'assister à une réunion spéciale, MARDI soir, 14 août, à 8 heures. Des affaires importantes s'y traiteront.

Par ordre de

J. B. FAGET, Président.

J. P. CARROL, Secrétaire aux finances.

14août—1f

A louer

LA MAISON DE RÉSIDENCE en brique se composant d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage, et d'une mansarde, située au coin des rues Bourbon et Quartier. On pourra en prendre possession dès le 1er octobre.

S'adresser à HORACE L. DUFOUR,

14août—1f 3 rue Carondelet.

Contribuables, Attention!

DERNIER AVIS.

Bureau du Trésorier, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans 9 août 1883.

LES contribuables sont notifiés qu'à partir du 22 août, un intérêt sera exigé sur toutes les taxes pour 1883, au taux de 10 pour cent.

Jusqu'à cette date, pour faciliter les contribuables, le bureau restera ouvert tous les jours jusqu'à 6 p. m.

B. T. WALSHE, Trésorier.

12 août—9f

Jefferson Académy,

95 Rue Conti, entre Bourbon et Dauphine,

Sous la direction de WILLIAM HENRY.

LA 46me session annuelle commencera le LUNDI, 3 sept.—Classes du jour: de 9 A. M. à 3 heures P. M.; classes du soir: de 6 1/2 à 9 heures. Pour les conditions, s'adresser à l'Académie. 17août—2m dim mar jeu

On demande.

75 Ouvriers en PALETOTS.

75 " en PANTALONS.

75 " en GILETS.

De bons gages seront payés.

S'adresser à LEON GODCHAUX,

12août—7f

PERDUE samedi 4 courant, une MUL